

AXE : 4 OBJECTIF : 19 MESURE : 3	BISTROTS DE PAYS	ANNEE : 2005 2 ^{ème} programmation 05/46/637
MAITRE D'OUVRAGE :	Association pour le Développement du Pays Est Quercy	

OBJECTIF :

- Soutenir la profession dans ses fonctions de lieu de vie et de vitrine du territoire
- Maintenir une activité et le lien social en milieu rural
- Renforcer l'attractivité et la qualité des prestations des établissements

DESCRIPTIF :

Face à la prise de conscience des difficultés que rencontrent les bistrotiers (activité faible ou irrégulière, absence de repreneurs, fortes contraintes liées aux horaires de travail...) et au fait que le café est bien plus qu'un simple commerce mais un lieu de vie incontournable dans les villages, le Territoire a choisi de s'engager pour soutenir la profession et la conforter dans sa fonction de maintien de lien social et de vitrine du territoire.

Pour cela, dans son programme d'actions collectives, l'Association de Pays a retenu la mise en place d'un réseau de cafetiers sous le label « Bistrots de Pays ». Les établissements labellisés seront tenus de respecter une charte d'ordre national dont les grandes lignes demandent aux bistrotiers :

- d'assurer un accueil et une information touristique
- de valoriser les savoir-faire locaux et notamment les produits de qualité du terroir
- d'assurer une fonction multiservices et de restauration
- de proposer une animation locale

En échange de cet engagement, les bistrots bénéficient d'une communication à l'échelle nationale, d'outils (enseignes, set de table, dépliants...), d'une animation du réseau par un chargé de mission du territoire et de l'enrichissement lié à l'échange entre les professionnels.

Les objectifs de la formation - développement ADEFPAT :

Les cafetiers ne se connaissaient pas auparavant et certains d'entre eux ne sont pas familiers du territoire où ils sont implantés. Par ailleurs leurs établissements sont très différents : du café-snack à l'hôtel-bar-restaurant. Pour pouvoir se lancer dans une dynamique de réseau pérenne, la formation-développement doit permettre au groupe d'acquérir les compétences pour :

- apprendre à travailler de façon collective
- dégager une identité commune, notamment à travers la découverte de leur territoire
- s'approprier, mettre en œuvre et respecter les différents critères de la charte nationale
- définir et concevoir une politique de communication pour leur réseau

Calendrier de réalisation : 2005 - 2006

Nature des dépenses	Coût en €
- Honoraires Intervenant (8j x 780 €)	6240 €
- Frais de déplacement stagiaires	700 €
- Animation territoriale	3000 €
TOTAL HT	9940 €

Plan de financement :

Coût Total	Autofin.	Total Subventions	U.E.	Etat	Région	Départ.	EPCI	Autre*
9 940	3 000	6 940						6 940
	30 %	70 %	%	%	%	%	%	70 %

* ADEFPAT : 6240€ - Participation stagiaire : 700€

Indicateurs d'évaluation ou/et de résultat :

- ◆ Participation des stagiaires
- ◆ Nombre d'établissements labellisés

Etat d'avancement du dossier :

- ◆ Validation en CA de l'ADEFPAT
- ◆ Première réunion le 17 novembre 2005

09/11/05